

LA CONDUITE
DES
FRANÇOIS
JUSTIFIÉE,

ou

OBSERVATIONS

SUR UN ECRIT ANGLOIS, INTITULÉ:

*CONDUITE DES FRANÇOIS à l'égard
de la Nouvelle-Ecosse, depuis son premier
Etablissement jusqu'à nos jours.*

Par le Sieur D. L. G. D. C. Avocat en
Parlement.



A UTRECHT,

Et se trouve

A PARIS, chez LE BRETON, Imprimeur
ordinaire du ROY, rue de la Harpe. 1756.

Cher No 33826